

# L'assurance chômage

## Réforme de l'assurance chômage

N'ayez pas peur!  
Ce n'est qu'un petit  
tour de vis



# L'assurance chômage

**De nouvelles règles d'indemnisation de l'assurance chômage entrent en vigueur** ce vendredi 1er novembre. Les économistes ont étudié les effets des allocations chômage sur le retour à l'emploi.

---

## L'ACTU

Le premier volet de la **réforme de l'assurance chômage** entre en vigueur ce vendredi 1er novembre, à la suite d'un décret publié en juillet. Il prévoit un durcissement des conditions d'accès à une indemnisation : **il faudra désormais avoir travaillé six mois durant les 24 mois écoulés, au lieu de quatre mois sur les 28 écoulés.**

La réforme instaure une **dégressivité des allocations** pour les demandeurs d'emploi de moins de 57 ans qui percevaient, avant de perdre leur travail, un salaire d'au moins 4 500 euros brut mensuels (13e mois inclus). Ces derniers verront leurs allocations baisser de 30 % à partir du septième mois d'indemnisation.

Les **salariés démissionnaires** ayant au moins cinq ans d'ancienneté dans leur entreprise et un projet de reconversion, de création ou de reprise d'entreprise ainsi que les travailleurs indépendants pourront bénéficier de l'assurance chômage à partir du 1er novembre. Le gouvernement avait repris le contrôle de la réforme après l'échec en février des négociations entre les partenaires sociaux. Son principal objectif est de réaliser environ 3,4 milliards d'euros d'économies sur la période 2019-2021, pour alléger la dette de l'assurance chômage.

---

## L'ÉCLAIRAGE

### Quel est le principe de l'assurance chômage ?

L'**assurance chômage** a pour principal objectif d'assurer un revenu de remplacement aux personnes involontairement privées d'emploi. Cette prestation étant conditionnée au versement de cotisations, elle répond au **modèle d'assurance [bismarckien]**, fondé sur la conception du chancelier allemand Otto von Bismarck, au pouvoir à la fin du XIXe siècle.

**En France, l'assurance chômage est financée par des cotisations sociales, prélevées sur les salaires.** Depuis le 1er janvier 2019, seuls les employeurs cotisent à l'assurance chômage, le financement du régime étant complété par une ponction sur la contribution sociale généralisée (CSG), un impôt appliqué à tous les revenus (salaires, pensions de retraite, allocations chômage, revenus fonciers, etc.). L'assurance chômage indemnise les demandeurs d'emploi en proportion de leur ancien salaire.

**Elle repose sur une logique de mutualisation** (elle met en commun les risques de tous les secteurs et de toutes les catégories professionnelles) et de redistribution (elle compense proportionnellement mieux la perte d'un bas salaire que d'un haut revenu). Sur les 5,5 millions de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi et tenus de rechercher un travail, seuls 3,1 millions remplissent les critères d'indemnisation, selon une étude publiée le 25 octobre par la Dares, le service de statistiques du ministère du Travail.

## L'assurance chômage favorise-t-elle le retour à l'emploi ?

Dans une série d'études publiées à partir de 1970, l'économiste américain Dale Mortensen estime que **des allocations chômage généreuses, que ce soit en matière de durée ou de montant, augmentent le taux de chômage et la durée du chômage**. Étant indemnisé, le demandeur d'emploi diminue ses efforts pour trouver du travail ou se montre plus exigeant dans ses recherches. En 2012, le chercheur français Thomas Le Barbanchon publie une étude selon laquelle une hausse de huit mois de la durée d'indemnisation du chômage en France se traduit par un allongement d'environ deux mois et demi du temps passé au chômage.

[Mais] dans un article publié en 1998, les économistes turco-américain et américain Daron Acemoglu et Robert Shimer estiment que **l'assurance chômage incite les demandeurs d'emploi à rechercher des postes de meilleure qualité. Ils avancent que cette sélectivité améliore au final la productivité**, parce qu'elle diminue le risque d'inadéquation entre le travailleur et l'entreprise.

À l'instar du Suédois Lars Ljungqvist, plusieurs autres économistes ont cependant montré que **les compétences des demandeurs d'emploi se détérioraient au fil du temps passé au chômage et ont souligné la difficulté de retrouver un emploi pour les chômeurs de longue durée**.

### En quoi consiste le salaire de réserve ?

L'institut national de statistiques Insee définit le **salaire de réserve** comme « le salaire minimal en dessous duquel un chômeur refuse une offre d'emploi ». Selon la **théorie de la recherche d'emploi**, développée à partir des travaux publiés dans les années 1960 par l'économiste américain George Stigler, le **salaire de réserve détermine la durée du chômage**.

**Selon cette théorie, le niveau du salaire de réserve est lié au montant de l'assurance chômage ainsi qu'à la richesse de l'individu**. Dans un contexte de chômage de masse entraînant des déficits croissants pour les régimes d'assurance chômage, plusieurs pays ont cherché à faire diminuer ce salaire de réserve en soumettant les demandeurs d'emploi à diverses obligations et sanctions.

En Allemagne par exemple, les demandeurs d'emploi voient leur allocation réduite s'ils refusent un poste, même si celui-ci est inférieur à leur niveau de qualification. Selon une étude publiée en 1995 par le Suédois Lars Ljungqvist et l'Américain Thomas Sargent, **l'existence de sanctions sévères suffit à faire diminuer le salaire de réserve des demandeurs d'emploi et à accélérer leur retour à l'emploi**.

---

## POUR ALLER PLUS LOIN

### La France vs l'UE.

La direction générale du Trésor, chargée entre autres, au sein du ministère de l'Économie, de l'analyse économique, a publié en 2016 une étude comparant les  systèmes d'assurance chômage de plusieurs pays européens . Elle montre que l'assurance chômage est en moyenne plus généreuse en France, mais que dans les autres pays analysés, les demandeurs d'emploi bénéficient de davantage d'aides sociales et d'une fiscalité plus favorable.

### Santé financière.

Dans le site The Conversation, un média publiant des articles d'universitaires, le docteur en sociologie Hadrien Clouet détaille la situation financière de l'assurance chômage, qui est gérée en France par l'Unédic. Il montre que son bilan serait équilibré si l'Unédic n'avait pas à financer le fonctionnement de Pôle emploi, l'établissement chargé de l'accueil des demandeurs d'emploi, car les cotisations sociales sont suffisantes pour payer les allocations des demandeurs d'emploi.

Source: <https://www.brief.eco/>